

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE LA
MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET
MINISTRE RESPONSABLE DE LA PROTECTION ET DE LA
PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

MADAME HÉLÈNE DAVID

**CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL
(CORIM)**

Montréal, le 18 juin 2015

Le texte prononcé fait foi

Monsieur le Président du CORIM,

Distingués invités,

Fernand Dumont – grand sociologue québécois – disait de la culture qu'elle « est ce dans quoi l'homme est un être historique et ce par quoi son histoire tâche d'avoir un sens ».

La culture est omniprésente dans la destinée du Québec. Elle est un ciment à partir duquel nos créateurs traduisent nos états d'âme, nos aspirations, notre engagement social ainsi que la fierté de ce que nous avons été, de ce que nous sommes et de ce que nous voulons devenir.

La culture et la langue ont façonné le peuple que nous sommes, et ce, depuis plus de 400 ans. Culture et langue sont intrinsèquement liées, ce qui a permis au Québec d'assurer sa pérennité, son identité et sa visibilité, tant au niveau national qu'au niveau international, particulièrement dans la francophonie.

La culture – et cela fait partie de mes priorités comme ministre – doit impérativement participer à plusieurs enjeux de société, que ce soit ceux de l'éducation, de la diversité culturelle et de l'inclusion; ou encore ceux qui sont liés aux nouveaux défis du numérique et de la mondialisation, de l'interdisciplinarité, du développement des régions et de la mise en valeur des cultures autochtones.

La culture ne doit pas, ne devra plus jamais, se développer en vase clos. La culture n'est pas que du divertissement! Elle participe, par exemple, au développement des jeunes, à leur intégration éducative, voire à la persévérance scolaire, à leur estime de soi et souvent à la découverte de passions.

La culture est un creuset où se fondent les expressions des Québécois de toutes origines, un catalyseur d'innovation et une ambassadrice exceptionnelle du Québec dans le monde.

C'est d'ailleurs pour cette raison que notre gouvernement – et j'en suis fière – a augmenté les sommes allouées à la culture dans les deux derniers budgets.

Je me sens particulièrement honorée d'occuper ce poste à la suite de grandes et grands ministres, à commencer par mon grand-père, Athanase David, qui fut, tel qu'on aime le nommer, le premier ministre de la Culture avant le titre, entre 1919 et 1936.

Mon grand-père fut probablement le premier à vouloir internationaliser notre savoir-faire en culture et à ouvrir le Québec sur les réalités internationales. C'est ainsi qu'il créa les Prix d'Europe, les Prix du Québec, les bourses d'études outre-mer, la Commission des monuments nationaux, et j'en passe. Il a permis l'avènement d'un sentiment de fierté envers nos artistes et nos institutions. Une fierté qui n'a cessé de croître en raison de la présence grandissante et de l'épanouissement de nos talents à l'étranger.

Au Québec, nos actions culturelles sont guidées par l'intense réflexion sociale qui a eu cours au début des années 1990 et qui a donné naissance à la première politique culturelle, sous la responsabilité de la ministre de l'époque, M^{me} Liza Frulla.

Les trois grands axes de cette politique touchaient :

1. la participation à la vie culturelle et l'accès à la culture pour tous les citoyens et citoyennes;
2. le soutien à la création et aux arts;
3. l'affirmation de l'identité culturelle des Québécois, une affirmation qui passe par l'utilisation du français, à la fois comme moyen d'expression culturelle et comme moyen d'accéder à la culture.

Au chapitre de la participation citoyenne et de l'accès à la culture, nous avons créé et consolidé de grandes institutions, comme nos musées ou la Grande Bibliothèque située au cœur de la métropole. Du côté de nos écoles, ce sont des dizaines de milliers de jeunes qui, en vertu d'ententes interministérielles, conçoivent des projets artistiques, vont à la rencontre des métiers de la culture et visitent nos grandes institutions culturelles.

La culture et l'éducation constituent deux socles sur lesquels doivent s'ériger les bases de ce qui est transmis aux jeunes générations. La culture contribue au supplément d'âme et l'éducation, au supplément de savoir. Ces deux composantes sont non seulement complémentaires, mais essentielles pour solidifier l'identité et la pérennité du fait francophone au Québec.

Dans mes rêves les plus audacieux, j'aimerais atteindre trois objectifs :

1. tendre la main aux jeunes familles et leur donner des outils pour initier leurs enfants à la culture le plus tôt possible;
2. mettre en résonance les mondes de la culture et de l'éducation dans une perspective de formation et de proximité avec le savoir;
3. encourager toutes les initiatives qui favorisent l'amour de la culture et sa fréquentation à tous les âges de la vie.

Plus que jamais, il faut une nouvelle alliance entre l'école et la culture. Une alliance faite de création et de savoir qui leur servira de boussole tout au long de leur vie.

Au chapitre du soutien à la création et aux arts, le Québec a adopté deux lois sur le statut de l'artiste. Il a aussi créé le Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que la Société de développement des entreprises culturelles.

Quant au troisième axe de la politique culturelle de 1992, c'est un chapitre fondamental qui lie identité et protection de la langue française.

Il faut en effet revenir constamment au fait qu'ayant traversé les aléas de l'histoire et subi diverses influences, le Québec conjugue depuis toujours sa culture avec la langue française.

La culture et la langue ne peuvent être séparées dans la réalité québécoise. Nous devons être vigilants, protéger la langue française et en être fiers. Et c'est en grande partie par la culture que nous contribuons à la protection de cette langue que nous chérissons tous au Québec.

La protection et la promotion de la langue française constituent un devoir, parce qu'elles sont l'empreinte de notre essence comme peuple.

Le Québec doit ainsi relever le défi de maintenir sur le continent nord-américain, où vivent quelque 300 millions d'anglophones, une société francophone, inclusive et ouverte sur la diversité. Nous sommes le phare de la francophonie en Amérique et nous devons continuer à assurer la pérennité de ce rayonnement.

C'est la raison pour laquelle j'ai annoncé hier que nous proposerons, cet automne, des modifications au Règlement sur la langue du commerce et des affaires afin de préserver le visage français du Québec dans l'affichage, et ce, partout sur son territoire.

C'est tout le Québec qui est ainsi convié à garder le français vivant.

L'un des grands vecteurs de rayonnement de notre langue est la littérature.

Je suis très fière que le livre soit au cœur de nos actions gouvernementales.

Récemment, avec l'annonce de Plan d'action sur le livre, nous avons procédé au plus grand investissement gouvernemental dans le milieu du livre depuis près de 20 ans.

C'est un investissement de 12,7 M\$, réparti sur deux ans, qui prend appui sur douze mesures structurantes touchant toute la chaîne du livre. Je suis très heureuse de constater l'accueil enthousiaste dans les milieux littéraires et auprès des libraires du Québec.

Le succès de ce plan d'action est le résultat d'une réflexion concertée qui vise à soutenir les acteurs du livre, particulièrement les librairies agréées, alors que la technologie et le commerce en ligne changent radicalement le marché et le commerce de détail.

Parlant de commerce de détail, il faut rappeler que la culture est un moteur de développement économique qui a fait ses

preuves. La culture, c'est aussi de l'économie, ne l'oublions pas!

L'activité économique du secteur culturel représente 4,1 % de notre produit intérieur brut total et plus de 175 000 emplois.

À Montréal seulement, une récente étude de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain établissait à 11 G\$, soit 6 % du PIB, les retombées économiques des activités du secteur culturel.

Le secteur culturel et ses créateurs rayonnent aussi à travers le monde, et nous les soutenons. N'oublions pas qu'en raison de la modeste taille de notre marché, notre présence sur la scène internationale représente un jalon incontournable de la vitalité du secteur culturel québécois.

Afin d'accentuer notre notoriété et de permettre à nos créateurs de se faire connaître partout, nous travaillons en collaboration avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et les quatorze délégations du Québec. Et cela fonctionne au-delà de nos espérances, puisque la

culture entraîne dans son sillage des partenariats dans les secteurs technologiques, industriels et économiques.

À ce propos, je félicite notre premier ministre d'avoir fait en sorte que les missions commerciales à l'étranger qu'il dirige soient désormais toujours bonifiées d'un volet culturel. Ce fut le cas en Chine, à l'automne 2014, et plus récemment en France, en mars 2015.

À la fin mai, j'ai eu l'occasion d'assister à l'entrée officielle de l'écrivain québécois Dany Laferrière à l'Académie française, le tout premier Québécois, Canadien et Haïtien, à accéder à l'enceinte des « immortels ». Le Québec tout entier est fier de cet événement historique qui récompense un grand écrivain du Québec et d'Haïti. Je sais qu'il fera grand honneur au statut qui lui est conféré, symbole de sa contribution inestimable à la culture, à la littérature et à la promotion de la langue française. Cette distinction rare est indéniablement à la hauteur de l'engagement profond de cet homme de lettres; un homme de cœur et de conviction.

Notre rayonnement international en culture est dans tous les secteurs. Il s'incarne dans la danse, avec les Marie Chouinard et Dave Saint-Pierre; dans la musique classique, grâce à l'OSM et Kent Nagano, aux Violons du Roy, à Yannick Nézet-Séguin et l'Orchestre métropolitain, et à Marie-Nicole Lemieux; dans une musique populaire métissée mettant en scène les Karim Ouellet, Cœur de pirate, Patrick Watson et Arcade Fire; dans un théâtre universel créé par Michel Tremblay, Robert Lepage et Wajdi Mouawad; dans les arts visuels portés par Corbo et David Altmejd; dans les arts circassiens d'Éloïze, des 7 doigts de la main et du Cirque du Soleil; dans l'innovation de la Société des arts technologiques et de Moment factory; et, bien entendu, dans un cinéma québécois très connu et reconnu grâce à Denis Villeneuve, Jean-Marc Vallée et Xavier Dolan.

Les missions que j'ai réalisées m'ont aussi permis de faire de nombreuses rencontres avec des acteurs politiques et culturels européens, notamment avec mes homologues de France de même qu'avec ceux de la Flandre et de la Communauté française de Belgique.

Avec nos partenaires français, nous avons signé des collaborations en cinéma, en arts visuels et technologiques, et nous avons établi des résidences croisées entre des artistes français qui iront dans le Grand Nord et des créateurs inuits qui séjourneront en France, grâce au partenariat avec l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

J'ai aussi signé une déclaration commune avec le ministère de la Culture de la Communauté française de Belgique. Cette déclaration vise une collaboration plus étroite et beaucoup plus vaste en culture; un large rayonnement des créateurs dans l'espace francophone; de même que la création de programmes inclusifs et de projets culturels plus nombreux dans l'univers du numérique.

Depuis quelques années, les échanges s'intensifient avec de nouveaux partenaires, sur de nouveaux territoires tels la Chine et la Corée.

Ces initiatives constituent des investissements rentables, car il a été maintes fois démontré que ces présences produisent

un puissant effet de levier pour les créateurs du Québec et pour notre économie tout entière.

Cependant, la mondialisation, avec laquelle nous devons composer, comporte aussi des risques pour le soutien de la culture.

Ainsi, les traités de libre-échange sont venus soulever l'hypothèse d'un libre marché culturel excluant toute forme de soutien public. Pour les nations comme la nôtre, cela constituerait non seulement un danger, mais un affaiblissement de notre identité.

C'est pourquoi nous avons, dès les années 1990, compté parmi les premières nations à promouvoir un instrument juridique international pour protéger la capacité des États et gouvernements d'élaborer et de mettre en œuvre leurs politiques culturelles.

Aux côtés de nos alliés, nous avons, en 2005, adopté la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.

Nous demeurons d'ailleurs très actifs afin de convaincre un maximum de pays et de nations de ratifier cette convention.

Celle-ci compte maintenant 140 signataires et s'avère un instrument très efficace qui confirme le droit des États et gouvernements d'agir en faveur de la culture sur leur territoire, notamment par l'adoption de politiques et mesures de soutien aux créateurs et aux industries culturelles.

Le 20 octobre 2015 marquera les dix ans de l'adoption de cet instrument international qui conserve, encore aujourd'hui, son entière pertinence. C'est pourquoi nous continuons à promouvoir les principes et objectifs de la Convention dans tous les forums internationaux où le Québec est présent, à fortiori ceux où se négocient les accords commerciaux.

Sur notre insistance, une référence à la Convention a été intégrée dans le préambule de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

Nous sommes d'autant plus convaincus de notre démarche que nous prouvons chaque jour que le gouvernement

québécois soutient toutes les formes de culture sur son territoire, ce qui comprend les expressions de nos compatriotes de toutes origines et de toutes appartenances – et aussi de toutes confessions.

La diversité des cultures est une richesse inestimable pour le Québec. Chaque Québécois venu d'ailleurs apporte sa culture, son savoir, ses émotions et ses connaissances. C'est par le mélange des traditions et des sensibilités artistiques que nous avons construit une telle richesse culturelle au cours des dernières décennies.

En témoigne le soutien que nous apportons à des événements aussi divers que Nuits d'Afrique, le Festival du monde arabe, le Festival afro-caribéen Massimadi, le Mois du Créole ou encore le Festival Séfarad, pour ne nommer que ceux-là.

Cependant, dans ce monde globalisé, c'est aussi l'ère du tout numérique qui, elle aussi, comporte ses défis en ce qui a trait à cette diversité qui nous tient à cœur. Nous savons déjà à quel point les technologies numériques font disparaître les

frontières, transforment les processus de création, multiplient les moyens de production et de diffusion, ouvrent les marchés, modifient les modes de consommation et les modèles d'affaires.

En mars dernier, nous avons profité de la 18^e Rencontre alternée des premiers ministres du Québec et de la République française pour présenter le Plan culturel numérique du Québec lancé à l'automne dernier. Rappelons que ce plan comprend un investissement de 110 M\$, réparti sur 7 ans

Le plan numérique aura pour effets d'augmenter l'accès à la culture, de permettre au Québec d'investir l'espace culturel global avec des contenus francophones et de soutenir la création numérique originale, notamment par l'entremise du soutien aux entreprises en démarrage.

La numérisation du patrimoine est un axe fort de ce plan considéré comme très avant-gardiste par nos partenaires européens.

En effet, la ministre française de la Culture et de la Communication, M^{me} Fleur Pellerin, s'est montrée très intéressée par notre initiative et par la possibilité d'y adjoindre des programmes de recherche communs, notamment avec le chercheur français, Prix Nobel d'économie et spécialiste de l'économie des réseaux, M. Jean Tirole.

Outre-Atlantique, on est aussi particulièrement intéressés par notre chantier sur l'adaptation des droits d'auteur. Celui-ci engage le ministère tout entier dans la recherche de nouvelles avenues quant à la rémunération des créateurs dans une perspective d'accroissement des contenus culturels numériques.

J'en profite pour vous inviter au grand rendez-vous inscrit au programme du chantier. Il s'agit du forum intitulé *Droits d'auteur à l'ère numérique* que nous tiendrons le printemps prochain avec des participants des milieux de la culture et du numérique de même qu'avec des experts et des partenaires du Québec et d'ailleurs.

Qu'il s'agisse de l'accélération de la mondialisation, de la rapidité d'évolution du numérique, des modèles d'affaires en

mutation pour les industries culturelles, du décroisement des secteurs d'activités en culture, du développement durable ou de l'engagement culturel croissant des acteurs locaux régionaux, tous ces facteurs militent en faveur de l'actualisation de notre politique culturelle, laquelle aura bientôt 25 ans.

Cette politique devra être pensée en termes d'interdépendance entre les dimensions sociale, économique, environnementale et technologique de nos sociétés, tant à l'échelle locale, régionale et nationale que dans les relations internationales.

Cela peut paraître idéaliste... en fait, ça l'est!

Mais la culture c'est aussi cela : une force omniprésente et intangible, à l'œuvre depuis la nuit des temps. Une force positive, civilisatrice et pacificatrice. Je suis de celles qui croient qu'elle va se hisser très haut dans les priorités des gouvernants et des collectivités. Elle sera une clé de voute pour l'économie sociale du 21^e siècle.

Merci!